

RAPPORT SOMMAIRE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

tenues dans le cadre de la démarche d'élaboration de la Politique de développement social et communautaire



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE



Gilles Lehouillier

Maire de Lévis

MOT DU MAIRE

À Lévis, la participation citoyenne prend différentes formes et les séances de consultation publique constituent une voie d'action privilégiée par notre conseil pour amener la population à se prononcer sur des sujets qui les concernent. Ainsi, au printemps 2018, dans le cadre d'une vaste consultation, près de 800 individus nous ont partagé leurs préoccupations et leurs attentes en matière de développement social et communautaire. Je tiens à les remercier pour leur contribution et je salue leur engagement.

Ce rapport met à la disposition des personnes intéressées, l'essentiel des informations recueillies au cours de cette série de consultations. Nous le publions dans un esprit de transparence et d'objectivité mais également dans l'optique que ces données éclairent la population sur les orientations privilégiées par la Ville.

Soucieux de l'amélioration en continu de nos services, nous nous engageons à accepter les défis soulignés dans ce rapport et à y donner suite avec audace et ambition, en collaboration avec nos partenaires du milieu.

Enfin, je remercie madame Amélie Landry, présidente de la Commission consultative de développement social et communautaire ainsi que nos partenaires qui ont tout mis en place pour que cette démarche soit un succès et puisse servir de tremplin pour l'élaboration de notre première Politique de développement social et communautaire.

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

La présentation de ce rapport synthèse marque une étape importante de notre démarche de mobilisation et d'action pour une qualité de vie encore meilleure à Lévis.

À titre de présidente de la Commission consultative de développement social et communautaire, je suis fière de constater que les efforts déployés par nos partenaires afin d'entendre les besoins et les préoccupations de la population lévisienne en matière de qualité de vie ont porté fruit.

Ces consultations publiques nous auront permis de constater les préoccupations et les besoins de notre communauté. Les priorités des citoyennes et des citoyens se dessinent à travers les pages de ce rapport.

Au nom des membres de la Commission consultative, je remercie tous ceux et celles qui y ont participé. Je tiens aussi à remercier les membres du comité de travail et les organismes du milieu pour leur soutien dans la planification et l'organisation des consultations. Vous avez investi votre cœur, vos énergies et votre temps pour les Lévisiennes et les Lévisiens.



Amélie Landry,

présidente de la Commission consultative de développement social et communautaire et conseillère municipale, district Bienville



SOMMAIRE

À l'hiver 2018, dans le cadre de la démarche d'élaboration de sa première Politique de développement social et communautaire, la Ville de Lévis lançait une importante tournée de consultations publiques. L'objectif ? Se doter d'une lecture claire et actuelle des préoccupations et des besoins de la population lévisienne en matière de développement social et communautaire.

Par ces consultations, la Ville visait à recueillir tous les commentaires touchant les enjeux et les interventions qui devraient être priorisés en matière de développement social et communautaire à Lévis. Plus précisément, c'était l'occasion de connaître les opinions, les attentes et les préoccupations des Lévisiennes et Lévisiens et d'obtenir un point de vue direct sur leur qualité de vie.

Ainsi, la Ville de Lévis a mis en place un processus de consultation composé de quatre (4) méthodes :

- Une journée de consultation avec les acteurs du développement social et communautaire de Lévis ;
- Quatorze (14) assemblées de cuisine dans les organismes communautaires avec les membres usagers ;
- Trois (3) rencontres d'échange et de discussion avec des citoyennes et citoyens de chaque arrondissement ;
- Deux (2) sondages en ligne ; le premier s'adressant à la population et le deuxième aux intervenantes et intervenants du milieu.

La décision d'utiliser des approches différentes avait pour but de rejoindre le plus grand nombre de Lévisiennes et de Lévisiens, d'avoir une bonne représentation des populations des trois arrondissements de la Ville, mais surtout, d'assurer la participation de personnes en situation de vulnérabilité. Au final, ce processus aura permis de recueillir les points de vue et propositions de 791 répondantes et répondants.

Cet exercice a permis, par la collecte de données quantitatives et qualitatives, de mettre en lumière les facteurs qui influencent le plus la qualité de vie des personnes sondées. La compilation des résultats quantitatifs positionne les enjeux suivants comme les plus prioritaires :

1. Les déplacements
2. Le logement
3. La santé
4. L'emploi et les revenus
5. La vie communautaire, les loisirs, les sports, les arts et la culture
6. L'alimentation et la sécurité alimentaire
7. L'environnement et les espaces verts
8. La sécurité
9. Le quartier et les services de proximité

Les données qualitatives ont, quant à elles, affiné les résultats quantitatifs et fait apparaître des éléments de contexte. Elles ont permis, d'une part, de percevoir l'importance relative de chaque déterminant dans la vie des répondantes et répondants, d'autre part, de mieux saisir la nature des problèmes et des besoins. Enfin, cette collecte d'information a permis d'entrevoir les obstacles potentiels à la réalisation des objectifs de la Politique de développement social et communautaire.

Au terme du processus de consultation, nous résumons en six mots l'ensemble des besoins et attentes prioritaires observés : **accès, proximité, sécurité, participation, relations, soutien.**



L'ANALYSE GLOBALE

Malgré que des besoins spécifiques et des particularités apparaissent selon les groupes-cibles consultés, l'âge, le sexe ou les quartiers de résidence des répondantes et des répondants, certains éléments communs se dégagent des propos obtenus. En effet, la majorité des commentaires émis par les personnes consultées correspondent à l'un ou l'autre des six thèmes suivants.

1. La cohésion sociale

Nous avons pu observer une réelle volonté à instaurer un nouveau sens de la solidarité sociale et de la responsabilité mutuelle. Ce retour à l'esprit de partage, d'entraide et de solidarité suggère une relation de proximité entre les citoyens, une place centrale accordée à l'individu dans l'environnement et une dynamique propice à la participation de tout un chacun.

Mais bien que la presque totalité des individus interrogés conçoive le développement social et la justice sociale comme une nécessité à la santé de la collectivité, pour certains, le fait de soutenir des groupes de population plus vulnérables par des actions spécifiques est perçu, au contraire, comme une situation d'injustice envers eux-mêmes. D'autres craignent que les actions mises de l'avant ne se fassent au détriment de leur propre bien-être. Nous estimons que ces syndromes du « pas dans ma cour » et du « moi aussi » pourraient empêcher le développement de relations sociales égalitaires et enrichissantes ou constituer un obstacle potentiel à la mise en place de mesures spécifiques pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Ainsi, un premier défi se pose : la reconnaissance des bénéfices de la cohésion sociale pour l'ensemble de la collectivité, tant aujourd'hui que pour l'avenir. Assurément, un grand projet comme celui de faire de Lévis une ville plus inclusive et solidaire ne peut se réaliser sans contrer les préjugés, sans une adhésion collective au principe de justice sociale et sans le partage d'une volonté d'agir générale.

2. L'aménagement de quartiers à échelle humaine

Pour les répondantes et les répondants, la ville devrait privilégier l'aménagement de quartiers qui offrent un milieu de vie confortable, sécuritaire, animé et favorable à la santé, c'est-à-dire des quartiers « à échelle humaine ». Ils veulent une ville où l'aspect humain prime avant tout. Ils ont envie d'une vie de quartier à la fois paisible et dynamique.

Le besoin d'avoir accès à des commerces et à des services à faible distance du lieu de résidence est ressorti comme une attente de premier ordre chez les personnes interrogées. Pour plusieurs, l'accès à des services de proximité est perçu comme une solution unique à de multiples problématiques.

En plus de faciliter leur quotidien, ces services de proximité favorisent le sentiment d'appartenance à la communauté, entre autres, par les contacts quotidiens avec les commerçants et les voisins. Le fait d'exercer une citoyenneté active renforcerait également ce sentiment d'appartenance à la communauté. Il y a d'ailleurs une forte attente de voir les initiatives citoyennes et communautaires être encouragées et soutenues par la Ville. Il y a un désir marqué de faire participer activement les gens pour qu'ensemble, ils contribuent au mieux-être de leur quartier.



3. Le manque d'options

Les répondantes et répondants ont soulevé plusieurs situations où leur bien-être est entravé par un manque d'options et de possibilités notamment en matière de logement, de transport et d'emploi. Il semblerait que certains choix soient faits « par dépit ». Toutefois, cela s'observait plus particulièrement chez les personnes en situation de vulnérabilité.

a) *Les options de logement*

Les locataires se sentent souvent contraints de rester dans un logement qui n'est pas adapté à leurs besoins, leurs capacités (financières ou physiques) ou leur réalité par manque de logements de qualité à prix abordable. Ainsi, les répondantes et répondants requièrent une diversité de logements adaptés aux besoins spécifiques des divers sous-groupes de la population (personnes seules, familles monoparentales, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, etc.) et une plus grande facilité d'accès à ceux-ci. Il est à noter que le manque d'insonorisation et les systèmes de ventilation défectueux de certains logements semblent contribuer aux troubles de voisinage.

Aussi, ils attribuent une attention particulière au milieu dans lequel ces logements seront intégrés. Le logement est leur lieu d'ancrage. Ils le veulent dans un milieu paisible, sécuritaire et doté d'espaces verts. Ils souhaitent également que ces logements favorisent une plus grande mixité sociale, économique et culturelle évitant ainsi une concentration excessive de la pauvreté dans certains quartiers et permettant aux personnes, dont la situation socioéconomique ou familiale change, de pouvoir demeurer dans le même quartier.

b) *Les options de transport*

Plusieurs des gens interrogés font part de carences dans le service de transport en commun et de transport adapté. Ils soulignent les abribus mal déneigés et mal entretenus, le manque de parcours, les horaires trop restreints, la couverture géographique déficiente ou le coût trop élevé. Ils souhaitent un renforcement du transport collectif afin que celui-ci puisse devenir une réelle alternative à l'utilisation de la voiture. D'autre part, ils déplorent le manque de pistes cyclables fonctionnelles permettant d'effectuer les activités quotidiennes et de se rendre au travail en toute sécurité et dans un temps raisonnable. Les répondantes et répondants qui ne possèdent pas de voiture expriment une plus grande insatisfaction vis-à-vis des moyens de transport et des infrastructures mis à leur disposition pour se déplacer. Pour eux, le choix d'utiliser le service de transport en commun, c'est un faux-choix. Pour des personnes ayant un handicap, le service de transport adapté devient l'unique moyen d'accéder à des lieux. Une difficulté d'accès à ce service peut augmenter leur isolement social. Pour les individus possédant une voiture, ce sont plutôt les problèmes d'embouteillage qu'ils pointent du doigt. Ils regrettent le manque d'alternatives pour se rendre à leurs lieux de destination.

L'accessibilité à divers modes de déplacement représente une des conditions de base à la participation sociale. Il importe donc que chacun puisse avoir accès à des services de transport diversifiés et répondant à ses besoins, sans quoi leur participation sociale (par exemple l'accès aux services d'éducation, au marché de l'emploi, aux loisirs ou aux soins de santé) ainsi que l'exercice de leurs droits peuvent être compromis.

c) *Les options d'emploi*

Le milieu de travail est un espace important d'intégration sociale. Il contribue à l'épanouissement des personnes, au développement de leur sentiment d'appartenance et au renforcement de leur estime de soi. Toutefois, à travers les propos des personnes en situation de vulnérabilité, nous avons pu remarquer que cela n'est pas toujours le cas. Au contraire, elles ont le sentiment d'être jugées sur la qualité ou l'utilité de leur travail, d'être discriminées, d'être incomprises, d'être rejetées, d'être utilisées. Souvent, elles occupent des emplois qui ne sont pas adaptés à leurs



besoins, à leurs intérêts, à leur domaine ou leur niveau d'études, des emplois généralement précaires et peu rémunérateurs. Les obstacles à l'emploi sont particulièrement perceptibles chez les personnes immigrantes et celles ayant des problèmes de santé mentale ou physique.

Selon elles, le marché de l'emploi est avare d'emplois adaptés aux personnes avec des capacités limitées et d'emplois offrant de bonnes conditions pour les personnes n'ayant pas de diplôme reconnu. Elles constatent que leurs « différences et particularités » peuvent susciter des craintes et des préjugés qui rendent plus difficile leur intégration socioprofessionnelle. Il semblerait toutefois que le soutien - en continu - d'un intervenant favoriserait leur maintien à l'emploi. À défaut de pouvoir obtenir un emploi adapté à leurs capacités et leurs compétences, certaines restent inactives ou occupent un emploi pour lequel elles sont surqualifiées.

4. Le développement et l'épanouissement des personnes

La participation des citoyennes et des citoyens à des activités (socioprofessionnelles, sociocommunautaires, culturelles, artistiques, sportives et de loisir) semble contribuer grandement à leur développement et leur épanouissement. En effet, plusieurs des personnes consultées ont souligné l'importance de ces activités dans leur vie et à quel point le fait d'y participer était bénéfique pour elles. Elles estiment qu'il s'agit de formidables occasions mises à leur disposition pour pouvoir découvrir ou redécouvrir leurs champs d'intérêt et leurs forces, exprimer leurs talents et établir de nouvelles relations. Cette mise en action positive renforce leur sentiment de satisfaction, de valorisation de soi et de devoir accompli.

Ces activités sont associées tant au développement de la personne qu'à celui des communautés. Ce sont tous des vecteurs d'épanouissement et des générateurs de capital social. Ces activités offrent aux individus des possibilités de renforcer leur confiance et leur estime de soi tout comme elles favorisent les échanges et aident à l'intégration des groupes. Elles contribuent à l'atteinte du plein potentiel physique, social, intellectuel et spirituel des personnes.

Ces activités exercent également un rôle essentiel dans le développement des communautés car elles constituent aussi des espaces d'expression, d'implication bénévole et d'apprentissage de la vie démocratique. Sur le plan collectif, cet engagement citoyen favorise l'entraide et la solidarité sociale, contribue à créer des milieux de vie sains et à mieux répondre aux besoins de la collectivité.

5. Les services communautaires

L'importance des organismes communautaires et de leurs services a été maintes fois relatée par les répondantes et les répondants. Pour plusieurs, les organismes communautaires représentent des milieux de vie accessibles et accueillants où les gens peuvent recevoir rapidement de l'aide de première ligne. Certains individus ont clairement mentionné que l'organisme qu'ils fréquentent est l'unique raison de leur survie. Ainsi, leur apport essentiel au bon fonctionnement de la vie sociale semblait faire l'unanimité et de fait, plusieurs commentaires évoquaient la nécessité qu'ils soient soutenus dans l'accomplissement de leur mission.

Généralement, les organismes communautaires favorisent une approche qui valorise la participation, l'entraide et la solidarité. Ils veillent à la diminution des préjugés, au renforcement des liens humains et au développement du pouvoir d'agir individuel et collectif. Ils contribuent au renforcement du tissu social. Leur action permet de recevoir de l'information et des services appropriés, de sortir de l'isolement, de prendre sa place dans la société.

